



Société archéologique de Touraine

Fondée en 1840 - Reconnue d'utilité publique en 1872

Demande d'adhésion 2022

Nom :
Prénom :
Adresse :
:
Code postal :
Ville :
Courriel :
Téléphone :
Mobile :
Profession :
Année de naissance :

Nom deuxième membre :
Prénom " " " " :
Profession " " " " :
Année de naissance " " :

Montant de la cotisation :

- Membre seul : 42 €
 Couple ou 2^e membre : 53 €

Je retirerai le Bulletin :

- À la séance mensuelle suivant sa parution
 À la bibliothèque de la Société
 Je désire le recevoir par la poste et j'ajoute les frais de port et d'emballage : 9 €

Souhaitant adhérer à la Société Archéologique de Touraine, je joins à cet effet un chèque d'un montant de :

Nous vous proposons, depuis 2014, de recevoir nos courriers électroniquement par courriel et plus de 350 sociétaires ont désormais choisi cette solution. Nous vous remercions d'indiquer clairement votre choix. Je souhaite recevoir les courriers de la SAT :

- par courriel par la Poste

(Sauf le courrier de janvier et la convocation à l'Assemblée générale qui seront adressés par la Poste)

Étant déclaré d'utilité publique, tout don à la SAT ouvre un droit à déduction fiscale. Pour bénéficier de la déduction fiscale sur votre cotisation 2022, vous recevrez une attestation en janvier 2023.

À Le Signature

Chèque à établir au nom de la « **Société archéologique de Touraine** »
et à adresser à : Société archéologique de Touraine - BP 11105 - 37011 Tours cedex